



Sans reconnaissance salariale Les orthophonistes lancent un préavis de grève le vendredi 13 mars 2015

En février 2013, Mme Touraine, ministre de la Santé, écrivait : « Afin de tenir compte des compétences requises dans la prise en charge orthophonique des patients, le gouvernement a décidé de porter la formation à 5 ans et de la reconnaître au grade master ». Les orthophonistes hospitaliers attendent désormais les effets de cette reconnaissance au niveau salarial.

L'Intersyndicale des orthophonistes a été reçue plusieurs fois aux Ministères de la Santé et de la Fonction Publique pour exiger une juste revalorisation pour les orthophonistes hospitaliers. A ce jour, aucune ouverture de négociations salariales n'est envisagée. Même la promesse d'un état des lieux de la situation faite en juillet 2014 n'a pas été honorée.

La seule proposition de la Ministre est le reclassement avec des grilles de salaires à Bac+3 : inacceptable pour une profession dont le niveau de formation est reconnu à Bac+5.

Sans reconnaissance salariale de leur qualification, il n'y aura bientôt plus d'orthophonistes à l'hôpital.

La dégradation de l'offre de soins orthophoniques hospitaliers est inacceptable, pour les patients comme pour les professionnels avec, pour conséquences majeures, l'allongement des délais pour la mise en œuvre des soins, la disparition de lieux de stages pour les étudiants, la dégradation des réseaux ville-hôpital et des parcours de soins...

**L'intersyndicale appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser
et appelle à une première journée de grève le vendredi 13 mars 2015**

Rassemblement devant le Ministère de la Santé le 13 mars 2015 à 11h.

**Non à la mort programmée de l'orthophonie hospitalière :
Agressons avant qu'il ne soit trop tard !**



CONTACTS PRESSE PAGE 2

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Hervé ROCHAIS 06 19 69 01 74 / Christine ARCAÿ 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Stéphanie BOREL 06 22 66 10 65

UNSA : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

CFO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99